

HOCHSTETT

BULLETIN COMMUNAL | Décembre 2018





2	Sommaire
3	Le mot du Maire
4	Vœux du Député – Elections Européennes
5	Vœux des Conseillers Départementaux - Espace public sans tabac
6	Les décisions du Conseil Municipal – Coupe de bois
7	Fleurissement et obtention de la 1 ^{ère} Fleur
8	Fleurissement et obtention de la 1 ^{ère} Fleur
9	Fleurissement et obtention de la 1 ^{ère} Fleur
10	Communauté d'Agglomération d'Haguenau (CAH)
11	Budget et compte administratif 2018
12	Bilan chiffré 2018
13	Bilan chiffré 2018
14	Commémoration du 11 Novembre 2018
15	Commémoration du 11 Novembre 2018
16	Repas de Noël des Aînés
17	Repas de Noël des Aînés
18	La fête de la Chapelle
19	La Fête de la Saint Nicolas
20	Bouger c'est bon pour la santé
21	Nettoyage de Printemps
22	Le très haut débit à Hochstett
23	Etat civil



***Le Maire,
L'Adjoint au Maire,
Les Conseillères et les Conseillers Municipaux,
Le Personnel Communal,
Vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2019.***

Directeur de publication : Clément JUNG
Comité de rédaction : Claudia HOLLENDER – Daniel REISS – Caroline ROESCH – Cyril WENDLING
Photos : Mairie – Associations
Impression : Imprimerie SOSTRALIB à BISCHEIM
Dépôt légal : Janvier 2019

Pour préserver l'environnement le bulletin communal a été imprimé sur du papier sans chlore.





Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,



L'année 2018 s'est terminée en laissant en suspens de nombreuses questions au niveau national. Durant tout le mois de décembre, et tout particulièrement durant les 4 week-ends précédant les Fêtes de fin d'Année, un profond malaise des Français s'est traduit par l'occupation de la rue et de nombreux sites stratégiques. L'Exécutif et une partie du Gouvernement n'ont d'ailleurs donné que très tardivement, des réponses partielles et insatisfaisantes aux doléances des manifestants. Si une telle colère ne peut nullement justifier les violences perpétrées à travers toute la France, elle montre clairement qu'il n'est pas possible de gouverner contre son peuple en faisant voter certaines lois par une poignée de députés.

Dans le cadre des revendications « des gilets jaunes », un cahier de doléances est ouvert à la mairie.

Le temps de l'Avent, synonyme de Joie et de préparatifs pour Noël, la plus belle fête de l'année, a été cruellement endeuillé par des actes inqualifiables, tout près de nous, sur le Marché de Noël de Strasbourg. Je voudrais profiter de cette page pour penser quelques instants à ces cinq victimes, à ces nombreux blessés et à leurs familles touchées profondément dans leur chair, certaines pour toujours, malgré l'aide psychologique qu'elles ont pu trouver à leurs côtés.

Plus près de nous, notons la bonne santé de la CAH dont vous trouverez quelques temps forts au sein de ce bulletin. S'agissant de notre Commune, je relèverai trois points essentiels alors que nos investissements ont marqués une pause en 2018:

- Le dimanche 11 novembre, la commémoration du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre fut dignement célébrée avec la présence d'une centaine de personnes dont l'harmonie Concordia de Dauendorf. Merci encore de votre participation à cette cérémonie sobre mais réussie.
- Nous évoquons depuis plusieurs années le fleurissement de notre village. La campagne 2018 permit le couronnement de plus de dix ans de travail, de recherches dans ce domaine : la Première Fleur nous fut attribuée lors du passage de la Commission Régionale le 23 juillet. Que tous les acteurs qui se sont investis pour cette belle réalisation, soient remerciés pour leur travail et leur soutien.
- L'arrivée du Très Haut Débit dont les travaux ont pris un peu de retard sur le calendrier prévisionnel annoncé fin 2017, sera une réalité à partir du 1^{er} trimestre 2019.

Un mot sur la sécurité : la vitesse sera systématiquement réduite à 30km/h dans toutes les rues de notre village dès le début de l'année quand une météorologie plus clémente permettra le marquage au sol. Parallèlement les services de la CAH mènent une étude pour solutionner le problème de la vitesse excessive sur la RD 419. Par ailleurs, si vous partez en vacances ou si vous vous absentez quelques jours de votre domicile, profitez de l'opération « Vacances tranquilles » en signalant votre absence à la Gendarmerie Nationale de Haguenau.

A toutes celles et tous ceux qui se sont installés dans notre commune en 2018, je souhaite une très cordiale bienvenue. N'hésitez pas à venir en mairie pour recueillir tout renseignement pouvant vous être utile et profitez de ces instants privilégiés pour vous faire inscrire sur la liste électorale qui, pour les élections européennes du 26 mai prochain, ne sera close que le 31 mars.

A présent, je voudrais vous présenter à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches, mais aussi et plus particulièrement à nos personnes malades, mes Vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour l'Année Nouvelle.

BONNE et HEUREUSE ANNEE 2019

Alles Geude zum Neje Jahr

Votre Maire Clément JUNG



Les Vœux du Député



Chère concitoyenne, cher concitoyen,



L'année 2018 a été marquée par des prises de conscience. Le modèle dans lequel nous vivons est à bout de souffle, cela apporte des tensions à l'international, aussi dans notre beau pays. Nous sommes face à des choix cruciaux et délicats qui engagent notre avenir.

Comme l'a déclaré le Président de la République Emmanuel MACRON : "*Additionnons nos espoirs au lieu d'opposer nos peurs ! Ensemble, nous pouvons conjurer ces menaces que sont le spectre du réchauffement climatique, la pauvreté, la faim, la maladie, les inégalités, l'ignorance. Nous avons engagé ce combat et nous pouvons le gagner : poursuivons-le, car la victoire est possible !*"

Nous avons tous une immense responsabilité : celle de transmettre à nos enfants le monde dont les générations d'avant ont rêvé. Devant l'urgence climatique, je propose que nous agissions ensemble. Je vous soumettrai au début 2019 un projet faisant de notre territoire *une circonscription pilote pour le développement durable et l'écologie* - années 2019-2022. Je souhaite valoriser notre circonscription et la créativité de ses habitants, de ses élus, de ses associations et de ses entreprises ; puis porter les initiatives locales au niveau national et ainsi participer à la co-construction des politiques environnementales.

À Paris, portant la voix des citoyens, j'ai œuvré sur des lois et des sujets améliorant le quotidien des alsaciens : par exemple l'obtention du plan Action Cœur de ville, mon action forte pour la création de la nouvelle Collectivité Européenne d'Alsace et pour la pérennisation du Droit Local.

Représenter les citoyens à l'Assemblée nationale, c'est vous rencontrer et vous écouter. Avec mon équipe, nous avons prévu plus de 150 permanences dans les communes de la circonscription.

Cette fin d'année est un moment précieux pour nous permettre de faire une pause et de prendre le temps de vivre ces moments particuliers et privilégiés avec nos proches et nos familles.

Je vous souhaite à tous de très belles fêtes et pour l'année 2019, bonheur, santé, joie et réussite.

A scheni Wihnächte un a güeti Rutsch ins Nejes Jahr.



Elections Européennes

En 2019, se dérouleront les Elections Européennes.



Elections à un seul tour de scrutin, la date est fixée au **dimanche 26 mai**. S'agissant des listes électorales, les inscriptions, contrairement à ce que nous avons connu par le passé, ne seront pas closes le 31 décembre de l'année précédant les élections, mais elles pourront se faire jusqu'au 31 mars 2019.

Nous invitons par conséquent toutes les personnes non encore inscrites à ce jour, et plus spécialement les nouveaux arrivants dans notre commune, à entreprendre cette démarche d'ici cette date.

Une exception à cette règle : les jeunes qui acquerront la majorité entre le 31 mars et la date du scrutin pourront voter le 26 mai.





Les Vœux des Conseillers Départementaux

ALSACE



AGIR AU CŒUR
DE VOS VIES

Canton de HAGUENAU

**VOS CONSEILLERS
DÉPARTEMENTAUX**
à votre écoute !



Chers habitants du canton de Haguenau,

L'année 2018 aura été marquée par de nombreux temps forts dans votre commune et notre canton de Haguenau. Elle a également été riche en événements pour tous nos territoires avec notamment la récente annonce de la création d'une Collectivité Européenne d'Alsace. Dès 2021, cette collectivité permettra de redonner une existence institutionnelle à l'Alsace, en rassemblant les Conseils Départementaux du Haut et du Bas-Rhin, tout en conservant les deux Départements dans leurs limites administratives actuelles (maintien du 67 et du 68, maintien des deux Préfectures Strasbourg et Colmar...).

Cette collectivité en devenir rassemblera à la fois des compétences économiques, touristiques, de solidarités, de mobilités, du transfrontalier et du bilinguisme, du développement territorial, de l'habitat. Ces compétences réunies au sein d'une seule et unique instance, rapprochera les décisions et les politiques publiques des citoyens.

Cette étape importante est le fruit de 3 années de travail, durant lesquelles vos élus sont parvenus à redresser la situation financière du Département tout en assurant les politiques publiques du quotidien. Depuis 2015, ce sont 50 millions € d'économies sur les dépenses administratives, ce sont 100 millions € de dettes en moins, ce sont 120 millions € d'investis annuellement par le Département ... Et d'ici 2021, à travers les contrats départementaux en cours de déploiement, ce sont 600 millions € qui profiteront aux communes, aux intercommunalités et à toute la population bas-rhinoise sans aucune augmentation d'impôt, nous nous y sommes fermement engagés.

Cette confiance que vous nous avez accordée en 2015 en nous désignant Conseillère et Conseiller Départementaux demeure intacte. Elle constitue pour nous le moteur de notre engagement au quotidien au service de notre territoire, et continuera de nous animer pour les 3 années restantes de notre mandat et bien au-delà. Nous tenions à vous en remercier et vous souhaitons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

POUR NOUS CONTACTER :
laetitia.kirch@bas-rhin.fr 03 88 76 65 03

Isabelle DOLLINGER et André ERBS
Vos conseillers départementaux

Espace public sans tabac



Le Président de la ligue contre le cancer, Monsieur Gilbert SCHNEIDER, a sollicité notre Commune, comme toutes celles du Bas-Rhin, pour la création d'un ou plusieurs espaces publics sans tabac.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 3 septembre 2018, le conseil municipal a décidé la création de deux espaces et l'octroi d'une subvention de 100 € à cette association.

Ces deux espaces publics sans tabac sont situés autour de nos deux abribus et matérialisés par une plaquette « Espace sans Tabac ».



Les décisions du Conseil Municipal



Au cours de l'année 2018, le Conseil Municipal s'est réuni quatre fois. Voici les principales décisions qui ont été prises :

19 février

- Approbation du Compte Administratif Principal et du Compte de Gestion du Trésorier.
- Approbation du Compte Administratif du budget Assainissement.
- Clôture du budget Assainissement suite transfert de cette compétence au SDEA.
- Approbation du Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain pour la période 2018/2021.
- Versement d'une subvention de 200€ à l'AJPA pour contribuer à la fabrication des figurines sur le thème « en passant par l'Alsace ».
- Versement d'une subvention de 60€ à l'école intercommunale dans le cadre des classes découvertes : 3 enfants de la commune en ont bénéficié.



05 avril

- Affectation des résultats 2017.
- Vote du budget primitif 2018.
- Vote des taux d'imposition pour 2018. TH : 3,98%, TF sur propriétés bâties : 4,00%, TF sur propriétés non bâties : 17,00%.

03 septembre

- La Taxe d'Aménagement (TA) est portée à 6% au lieu de 4% pour le reste du territoire communal sur le secteur : section 2, parcelles n° 84, 86 et 88.
- Versement d'une subvention de 100€ au comité du Bas-Rhin de la ligue Nationale contre le cancer avec création de deux espaces publics sans tabac notamment au niveau des deux abribus.
- Présentation du rapport annuel 2017 de l'eau potable pour le périmètre de Hochfelden et environs.



07 novembre

- CAH : évolution des compétences et adoption des nouveaux statuts.
- CAH : adoption du rapport de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT).
- CAH : approbation de l'attribution de compensation définitive de la commune au titre de l'exercice 2018 pour un montant de 7.220€.
- CAH : compte rendu annuel de l'activité durant l'exercice 2017.
- Rattachement de la Commune Nouvelle « Val de Moder » à la CAH à compter du 1^{er} janvier 2019 suite à la fusion de l'ancienne Commune Nouvelle « Val de Moder » avec la Commune de Ringeldorf.

Coupe de bois de chauffage

Au lieu-dit « Jaegerbruch », en amont du lavoir, la commune possède quelques dizaines d'ares de forêts composées de plusieurs essences. Beaucoup de ces arbres sont vieillissants et il serait utile de faire des coupes partielles pour assurer le repeuplement de cette parcelle forestière.

Pour les personnes intéressées par cette offre, il convient qu'elles se manifestent en mairie jusqu'au **vendredi 21 janvier 2019**.

Nous conviendrons alors d'une date pour nous rendre ensemble sur les lieux, définir les surfaces des lots à attribuer et à en fixer le prix.





Fleurissement et obtention de la 1^{ère} Fleur



Après avoir obtenu les encouragements en 2017, suite à la visite de la commission locale du Département du Bas-Rhin, nous avons profité de leurs ultimes conseils pour améliorer notre fleurissement en 2018 dans l'espoir de la récompense tant attendue : la Première Fleur. Son obtention n'est pas une chose facile. Nous sommes partis de rien il y a plus de dix ans, et à force de travail, de formation, d'écoutes, de conseils des uns et des autres, d'amélioration d'une saison à l'autre, le résultat tant espéré fut au rendez-vous au terme de la campagne du fleurissement de la saison 2018.

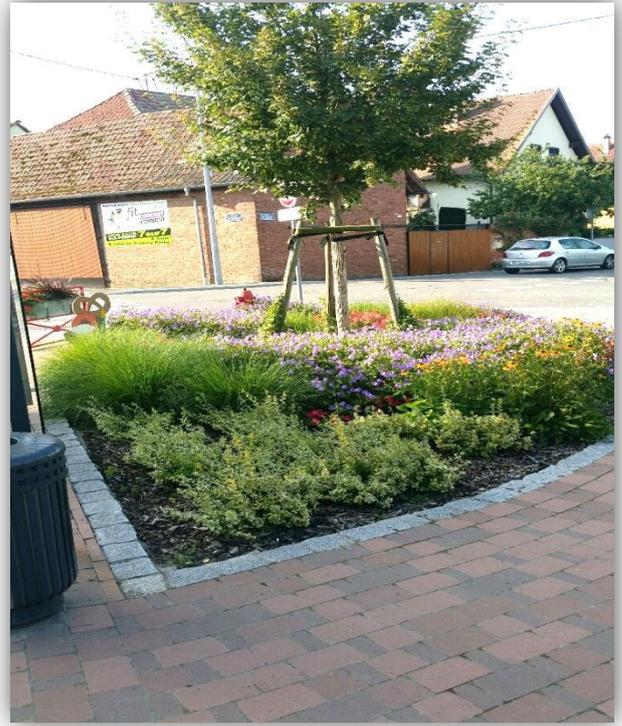
En effet le lundi 23 juillet 2018, la Commission Fleurissement de la Région Grand Est, présidée par Mme Marie-Reine FISCHER, Vice-Présidente du Conseil Régional, nous a donné rendez-vous en fin d'après-midi pour inspecter l'état général de notre fleurissement en vue de l'obtention de la Première Fleur dans le cadre des villes et villages fleuries. Cette commission, composée d'une vingtaine de personnes, parmi elles des professionnels du fleurissement, des paysagistes et des élus, a, au terme d'une visite d'une demi-heure, émis un avis très favorable, tant pour la beauté et l'harmonie du fleurissement que pour l'état général de la voirie de notre commune : l'obtention de la Première Fleur nous a été confirmée deux jours plus tard et sera officialisée lors d'une cérémonie des villes et villages fleuries au cours du 1^{er}

trimestre 2019. Notre commune figure désormais parmi les 5 lauréates du canton de Haguenau, à savoir : 2 communes avec une Fleur, 1 commune avec 2 Fleurs et 2 communes avec 3 Fleurs.

Nos remerciements vont à Joseph pour l'entretien et l'arrosage tout au long de la saison exceptionnellement chaude et sèche, mais tout particulièrement à Marie-Paule pour le choix et la disposition des différentes variétés de fleurs ainsi que la plantation deux fois par an.









Communauté d'Agglomération de Haguenau : UNE ANNÉE 2018 BIEN REMPLIE !

Un Projet de Territoire pour donner du sens

C'est un document fondateur. Le **Projet de Territoire**, approuvé par les élus communautaires en début d'année 2018, énonce d'une part les priorités pour les années 2018-2020, et d'autre part, fixe l'ambition stratégique, le cadre de réflexion et d'action de la CAH à l'horizon 2030.

Le contenu du Projet de Territoire est à retrouver sur le site www.agglo-haguenau.fr à la rubrique : *Les projets*.

Zoom sur les priorités 2018

Parmi les priorités inscrites dans le budget 2018 de la CAH, les investissements consacrés à **l'enfance et à l'éducation** ont représenté près de 4 millions d'euros (plus de 350 places en périscolaire ont été créées par la CAH ces deux dernières années). 7,7 millions d'euros ont également été alloués à **l'aménagement urbain** (travaux de voirie, éclairage public, urbanisme...). Autres priorités de l'année 2018 : la poursuite de **l'aménagement numérique** (le développement du réseau de fibre optique), ou encore la préparation d'un **Plan de Déplacements** qui vise à rendre les déplacements plus efficaces, plus sûrs et plus durables.

Un geste fort

C'est un geste symbolique qui permet d'asseoir l'identité de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, de mieux appréhender le territoire et ses contours : des panneaux portant le logo de la CAH ont été installés au courant de l'été à l'entrée des communes membres.



Des avancées sur des sujets majeurs

Les élus et les agents partagent la volonté de répondre toujours plus efficacement aux besoins des habitants et des acteurs du territoire. De nouveaux projets ont ainsi été engagés en 2018, comme par exemple le **Programme Local de l'Habitat Intercommunal**, le **Projet Territorial de la Jeunesse** (avec l'organisation du *Rendez-vous de la Jeunesse*).

Dans le domaine de **l'économie, de l'emploi et de la formation**, piliers de l'action communautaire, la CAH a apporté son soutien à la création de **Résilian**, le nouveau réseau d'industriels d'Alsace du Nord qui se donne pour objectif de mutualiser les compétences pour favoriser l'innovation technologique.

De nouveaux services et équipements

Plusieurs équipements ont été inaugurés cette année sur le territoire, permettant aux habitants de bénéficier de nouveaux services. Citons les nouvelles **pistes cyclables** ouvertes à Brumath et à Haguenau, **l'extension du réseau de bus Ritmo**, ou encore **les nouveaux sites scolaires et périscolaires** à Batzendorf et à Schweighouse-sur-Moder.



Le site scolaire et périscolaire de Batzendorf a été inauguré en octobre.

Des rencontres de terrain...

Les élus communautaires ont multiplié les temps d'échange pour faire avancer les dossiers en bénéficiant de **l'expertise des acteurs du territoire** : les assemblées des 36 Conseils municipaux, les Conférences des Maires, les diverses commissions thématiques, les visites d'entreprises... Autant de rendez-vous créés pour être au plus près du terrain.



Tout au long de l'année, les élus vont à la rencontre des entreprises.

...et des événements

La CAH a organisé en 2018 plusieurs événements qui ont rassemblé un **grand nombre de participants** : le nettoyage de printemps, la conférence **Piloter son entreprise ou son écurie : même combat**, le Salon Immobilier du Nord Alsace, la Journée du Territoire...



La Journée du Territoire et la conférence *Piloter son entreprise...* deux exemples de manifestations qui ont jalonné l'année 2018.

De nouvelles compétences

La CAH fait évoluer ses compétences à compter du 1^{er} janvier 2019, pour développer encore davantage la valeur ajoutée communautaire. Parmi les nouveaux domaines d'action, **la prévention et la gestion des coulées de boue**, les initiatives en faveur des **énergies renouvelables**, ou encore la **lecture publique**. Ces changements seront expliqués dans le M'Hag* du mois de janvier. Par ailleurs, souhaitons la bienvenue dans la CAH à Ringeldorf ! Le village fusionnera en effet avec la commune de **Val de Moder**, et se trouvera ainsi rattaché à notre intercommunalité.

Pour s'informer tout au long de l'année, suivez l'actualité de la CAH sur :



*le magazine trimestriel distribué dans votre boîte aux lettres.



Comme dans la plupart des entreprises, la fin de l'année civile est, pour les collectivités territoriales, la date choisie pour arrêter et présenter les comptes.

Nous vous proposons donc, comme les années passées, un point complet de la situation financière de notre Commune pour l'année 2018. Sur la page intérieure du présent bulletin, il vous est possible de comparer, poste par poste, les chiffres du budget 2018 ainsi que les sommes réellement engagées, tant en dépenses qu'en recettes, au cours du même exercice. Sur le tableau ci-après, l'évolution depuis 2013, de la trésorerie disponible et de la dette au 31 décembre de chaque année.

Année	31/12/13	31/12/14	31/12/15	21/12/16	31/12/17	31/12/2018
Dette	0	0	0	120 000	0	0
Avoirs	537 666	686 438	161 745	129 977	226 422	357 381

Points budgétaires

Les taxes communales

Les taux cumulés (Commune + CAH) des taxes communales sont restées identiques à celles pratiquées en 2017, tant au niveau de la Commune qu'à celui de la CAH. La création de la CAH au 1^{er} janvier 2017 a induit une harmonisation des taux qui, pour les communes issues de l'ancienne CCRH, s'est traduite par une hausse de 3 points tant au niveau de la taxe habitation que de celle du « foncier bâti ». Notre Commune, qui pratique des taux relativement bas, n'a pas appliqué intégralement l'augmentation des taux votés par la CAH par une baisse de ses propres taxes communales.

Par décision du Conseil Municipal du 15 mars 2017, la TH a passé de 5,10% à 3,98%, le Foncier Bâti a passé de 5,38% à 4% et le Foncier non Bâti a passé de 21,80% à 17%.

Les taux de la Taxe d'Habitation sont communiqués pour les foyers non encore exonérés de cet impôt.

Année 2015	HOCHSTETT- CAH	Moyenne Départementale	Moyenne Nationale
Taxe d'Habitation	3,98 + 12,52	29,01	24,47
Foncier bâti	4,00 + 2,96	17,36	21,00
Foncier non bâti	17,00 + 18,07	63,30	49,46

Redevance Assainissement

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les compétences Eau potable et Assainissement ont été intégralement transférées au SDEA y compris la gestion des réseaux communaux d'assainissement de sorte que notre Commune n'établit plus, comme par le passé, de budgets Assainissement. Les décisions budgétaires en général et la fixation des tarifs sont désormais prises collégialement au niveau de la Commission Locale d'Assainissement composée des représentants des neuf communes de l'ancien SICTEU de Mommenheim et environs.

Redevance Ordures Ménagères

Cette compétence relève de la CCRH depuis le 1^{er} janvier 2012, date de la fusion des deux communautés de communes. Grâce à une excellente gestion de la collecte sélective mise en place en 2013, les tarifs pratiqués ont pu être diminués d'environ 5% en 2014 et sont restés identiques en 2015, 2016, 2017 ainsi qu'en 2018 suite à la création de la CAH au 01/01/2017.

- Poubelle bordereau de 120 litres : 71,20€ par semestre pour 4 levées + 2,80€ par levée supplémentaire.
- Poubelle bordereau de 240 litres : 87,90€ par semestre pour 4 levées + 4,50€ par levée supplémentaire.

Taxe sur l'Electricité

Au cours des années 70, notre Commune a instauré une taxe sur l'électricité : son taux qui était de 8%, s'applique à 80% du HT de la facture « électricité » hors « autres taxes » prélevées par l'ES. Après avoir été ramenée à 2% lors de la séance du Conseil municipal du 26 septembre 2013, cette redevance fut fixée à 6% le 21 mars 2016, avec effet du 1^{er} janvier 2017 et elle est restée inchangée depuis cette date.





Section investissement

Dépenses en euros

	Budget	Réalisé
Achat terrain	50 000	2 999,10
Bâtiments publics	109 500	8 078,52
Dépôts et cautionnement	750	0,00
Matériel	30 000	3 128,00
Dépenses imprévues	3 000	0,00
TOTAL	193 250	14 205,62



Excédent d'investissement 2018

158 456,89



Section fonctionnement

Dépenses en euros

	Budget	Réalisé
Charges à caractère général	104 800	51 326,41
Salaires et Indemnités	38 710	35 146,79
Reversement Taxes Communales (GIR)	13 257	13 257,00
Autres Amortissements	2 133	2 133,00
Virement à la section Investissement	87 028	0,00
Dépenses imprévues et titres annulés	5 638	0,00
TOTAL	251 566	101 863,20

Excédent de fonctionnement 2018

198 923,95

Excédent global 2018

357 380,84





Section investissement

Recettes en euros

	Budget	Réalisé
Remboursement TVA 2016	10 000	59 864,84
Taxe Aménagement	5 000	20 821,52
Dépôts et cautionnement	750	0,00
Virement de la section de fonctionnement	87 028	0,00
Autres Amortissements	2 133	2 133,00
PVNR	0	1 503,87
Excédent 2017	88 339	88 339,28
TOTAL	193 250	172 662,51



Section fonctionnement

Recettes en euros

	Budget	Réalisé
Chasse et autres concessions	700	700,00
Location appartements, salle et fermage	10 950	12 324,29
Impôts locaux	26 007	25 942,00
Indemnité pylônes et taxe sur l'électricité	19 100	19 866,83
Dotation de l'Etat	25 417	43 997,59
Compensation communautaire (CAH)	35 197	42 417,00
Remboursements de sinistres	6 793	31 483,49
Produits divers	5 500	2 154,30
Excédent 2017	121 902	121 901,65
TOTAL	251 566	300 787,15



Commémoration du 11 Novembre 2018



Le 100^{ème} anniversaire de l'armistice de la grande guerre fut dignement commémoré dans notre commune. A cette occasion, la municipalité invita l'ensemble des habitants et plus particulièrement les anciens combattants, à se réunir devant le monument aux morts inauguré, jour pour jour, 10 ans auparavant, le 11 novembre 2008.

Fixée le dimanche 11 novembre à 11h15, la cérémonie se déroula en présence d'une centaine de personnes dont l'ensemble des membres du Conseil Municipal, leurs conjoints et d'anciens combattants. Nous fûmes tout particulièrement sensibles à la présence de notre doyen, M. Joseph ADAM ainsi qu'à celle de nombreux enfants accompagnés de leurs parents. 25 musiciens de l'orchestre Harmonie Concordia de Dauendorf rehaussèrent sublimement la cérémonie en interprétant plusieurs morceaux de leur répertoire dont la Sonnerie Aux Morts et

la Marseillaise.

Cette commémoration qui intervint exactement 100 ans après la fin des combats par la signature de l'armistice le 11 novembre 1918 se voulut sobre et émouvante. Elle débuta par le discours de circonstance prononcé par le Maire dont voici quelques extraits :

« ... Le 28/02/2012, le parlement a fait du 11 novembre, une journée d'hommage à tous les morts tombés au combat, mais le 11 novembre 2018 revêt un caractère tout à fait particulier, puisque comme chacun le sait, c'est exactement il y a cent ans, à la même heure, que l'armistice signé le matin à 5h15 en clairière de Rethondes, au cœur de la forêt de Compiègne, est entré officiellement en vigueur pour faire taire enfin les armes après près de 5 longues années de souffrances.

Il y a 100 ans, jour pour jour, le fracas des armes laissait place aux clameurs de la victoire, pour le céder enfin au silence du deuil. Après plus de quatre ans de fureur, dans la boue des tranchées, sous les gaz et les obus, la signature de l'armistice rendait les poilus à leurs familles, à leurs exploitations agricoles, à leurs métiers, à leurs études.

Trois millions d'entre eux portaient dans leur chair, leurs visages anéantis et leurs corps meurtris, les stigmates du conflit le plus meurtrier que le monde ait jamais connu. Près d'un million et demi manquaient d'ailleurs à l'appel, la plupart d'entre eux n'ayant jamais eu de sépulture malgré les immenses cimetières militaires érigés au cours des années de l'après-guerre.

Aujourd'hui, notre pays se recueille, notre pays pense à ceux tombés au champ d'honneur. Nul ne fut épargné : aucune famille, aucune ville, aucun village, pas même le nôtre qui pleurait 4 jeunes pour une petite commune qui ne comptait alors qu'une bonne vingtaine de foyers



.... La sonnerie des cloches que vous avez pu entendre tout à l'heure veut rappeler celles que les français et les françaises ont pu entendre le 11 novembre 1918 dans l'ensemble des villages et villes de France. Aujourd'hui, nous parlons de sonneries des cloches de l'unité et de la paix. Mais faisons attention, la Paix oui, mais la Paix n'est pas un état naturel de l'humanité ; elle exige un combat permanent pour son maintien et une constante prise de conscience. Méfions-nous de l'eau qui dort.

Après les hostilités et les atrocités qu'elles ont engendrées, on parlait de la Der des Der ; personne y compris les dirigeants et les militaires de l'époque pensaient pouvoir revivre un tel cauchemar et pourtant une vingtaine d'années plus tard on a remis cela pour 5 ans et de façon plus meurtrière encore.





Je ne citerai pas tous les conflits qui se sont succédés depuis 1945, ils furent nombreux, sanglants et meurtriers et nous ne sommes pas prêts de vivre les derniers.

Quand en 1922, le législateur instaura le 11 novembre, un jour férié dédié à la commémoration de la victoire, il était sans doute très loin d'imaginer qu'au siècle suivant, des foules se réuniraient encore dans toute la France, en souvenir de la Grande Guerre.

Et pourtant, nous sommes là, encore aujourd'hui devant notre Monument aux Morts, inauguré il y a dix ans exactement....

.... Nous pensons également à nos parents, nos grand' parents d'Alsace-Moselle qui le 11 novembre 1918 n'ont certainement pas tous fêté la victoire comme partout ailleurs en France.



Faut-il rappeler que notre région était alors annexée officiellement au Reich depuis deux générations et que la victoire des Alliés était une défaite pour eux bien qu'ils savaient depuis le 1^{er} août 1914 qu'en cas de succès des Français, les 3 départements reviendraient à la Mère patrie, la France.

Enfin n'oublions jamais les 50.000 soldats, alsaciens-mosellans, tombés sous l'uniforme allemand, qui n'avaient pas la dénomination de « poilus » et qui étaient toujours évoqués avec une certaine gêne voire une certaine honte par les dirigeants français de l'entre-deux guerres.

Dans notre belle devise nationale, il y a le mot « fraternité », et pour être frères, il faut au moins un père ou une mère commune. Cette mère commune, c'est la France, et peu importe qu'elle soit une mère de sang ou une mère adoptive, elle est celle qui nous unit par le cœur et par l'esprit, par l'attachement charnel à notre terre et par la volonté d'être fidèles à nos valeurs. L'Histoire n'est pas qu'une discipline scolaire, elle n'est pas non plus qu'une opinion, elle est surtout la mémoire d'un peuple. Et un peuple sans mémoire se laisse guider comme un enfant sans repère ni expérience. Alors, plus que jamais, restons attachés à notre Histoire, apprenons là, ne la rayons pas de nos manuels scolaires et soyons-en fiers. Continuons d'honorer nos morts parce qu'ils ont, par le sacrifice de leur vie, un droit sur la nôtre. »

La lecture par Marie-Paule OSTER du message du 11 novembre 2018, proposé par Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République, fut suivie du dépôt de gerbe devant le monument aux morts.

Après avoir remercié de leur présence l'ensemble de l'assistance et tout particulièrement les musiciens de la Concordia de Dauendorf, le Maire invita tous les participants à partager le verre de l'amitié dans la salle des Fêtes.



Repas de Noël des Aînés



Le dimanche 9 décembre, 2^{ème} dimanche de l'Avent, a eu lieu le traditionnel repas de Noël des Aînés à la salle des fêtes du village. Celle-ci a été préparée et décorée pour l'occasion avec enthousiasme par une grande partie de l'équipe municipale et certains membres de leurs familles.

Un magnifique sapin et une petite crèche avaient été installés auparavant dans la salle pour égayer la rencontre des enfants avec Saint Nicolas la veille.

Nos convives sont arrivés les uns après les autres à partir de 11h45, certains seuls, d'autres accompagnés avec un grand sourire et une bonne humeur qui traduisaient la joie de se retrouver.

Clément Jung, notre Maire, après le mot de bienvenue a fait un discours relatant les faits

marquants de l'année dans notre commune. Il a également excusé les invités « d'honneur » qui n'ont pu se joindre à nous, et a remercié toutes les personnes qui ont répondu à notre invitation en saluant particulièrement notre doyenne Madame Clémentine PFLUMIO et notre doyen Monsieur Joseph ADAM, toujours fidèles à cette rencontre.

Après ce discours applaudi par l'assistance, nous avons réalisé un souhait que nous avons depuis longtemps dans l'équipe municipale : faire une photo de groupe ; l'assemblée s'est prêtée avec bonne humeur et humour à cet exercice. La photo a été remise à chaque participant quelques jours plus tard.

Le repas de qualité a été livré par le traiteur Roman et servi avec plaisir par les membres du conseil municipal et certains membres de leurs familles.

L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance conviviale et même fraternelle, ponctuée d'échanges, de discussions et d'éclats de rire : elle s'est terminée sur des embrassades et des « au revoir » sincères.

Cette fête qui nous tient particulièrement à cœur est une belle occasion d'entretenir le lien social dans notre village.

Le Maire et l'équipe municipale réitèrent leurs remerciements à tous les participants pour leur présence et leur bonne humeur qui ont contribué à la réussite de l'évènement.



Joseph ADAM et Clémentine PFLUMIO, notre doyen et notre doyenne





La fête de la Saint Nicolas



Pour la 3^{ème} année consécutive, la fête de la Saint Nicolas s'est déroulée dans notre commune.

L'ensemble de l'équipe municipale a organisé cette désormais traditionnelle fête et a convié les enfants âgés de 1 à 8 ans, le samedi 8 décembre 2018, à partir à la rencontre de Saint Nicolas sur le site de la chapelle en fin d'après-midi.

Sur la cinquantaine d'enfants invités, seule une petite vingtaine ont répondu présents.

Les enfants et les parents sagement assis autour du sapin de Noël dans la salle des fêtes ont écouté avec une oreille attentive et avec grand intérêt l'histoire du patron des écoliers raconté par Nicole Wendling, puis les enfants ont répété tous ensemble la célèbre chanson du Saint Nicolas.

Tout le monde s'est ensuite dirigé vers la table dressée, pour déguster quelques mûnelles, brioches, chocolat chaud, café et nouveauté de l'année un bon vin chaud.

Une fois les ventres bien remplis, les enfants se sont une nouvelle fois regroupés autour du sapin avec leurs parents et ont entonné la célèbre chanson pour accueillir le Saint.



Puisque le temps pluvieux de ce début décembre ne permet pas aux participants de cheminer à la nuit tombée jusqu'à la chapelle, c'est donc tout naturellement que Saint Nicolas fit le déplacement jusqu'à la salle des fêtes où nos petits villageois l'attendaient bien sagement. Pour les récompenser de cet accueil, Saint Nicolas a remis à chacun un petit cadeau.

L'ambiance fut chaleureuse et conviviale, et tous les enfants sont repartis avec les yeux qui brillent, heureux d'avoir pu rencontrer Saint Nicolas.





La fête de la Chapelle

Le dimanche 24 juin 2018, l'association des "Amis de la Chapelle" a organisé pour la 11^e fois une fête aux abords de la Chapelle.

Cette manifestation, destinée à lever des fonds pour l'entretien et la restauration de la Chapelle, a connu cette année un bilan mitigé, en diminution par rapport aux années précédente : le résultat net s'élève à 1 061,70 €.

Avec la participation des membres du conseil municipal, de bénévoles et de M. André SPITZER pour l'animation musicale, ont pu être servies tartes flambées, pizzas et grillades.

Lors de sa réunion du 17 octobre 2018, le comité de l'association a décidé de reconduire cette manifestation



le dimanche 23 juin 2019.

→ Réservez dès à présent cette date dans vos agendas.

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le 15 février 2019 dans les locaux de la mairie. Vous êtes cordialement invités à cette réunion au cours de laquelle vos suggestions et propositions seront les bienvenues. Votre participation à cette assemblée nécessitera l'acquittement de la cotisation statutaire de 5€ l'an.



Bouger c'est bon pour la Santé



Pour la deuxième année la section AGF de Berstheim propose les mercredis à la salle des fêtes de Hochstett :

- un cours de Zumba enfants (6 à 10 ans) de 17h45 à 18h30
- un cours de Zumba adultes de 19h à 20h



Vous pouvez également faire les jeudis à Wittersheim :

- de la gym pilates de 19h à 19h50
- du bodysculpt et du step de 20h à 21h30

Venez bouger, danser, transpirer dans la bonne humeur ! Si vous êtes intéressés, il reste des places dans les différents cours.

Section AGF



Pilates

Les jeudis de 19h à 19h50

COURS DE PILATES :

Accédez à un véritable bien-être physique et mental grâce à la **méthode Pilates** !

Renforcez votre corps, tonifiez vos muscles profonds et améliorez votre souplesse en vous laissant guider par des exercices spécifiques. Vous acquerrez ainsi une base solide sur laquelle fonder, exercer et perfectionner votre pratique du Pilates en toute sérénité.

Le Pilates est une méthode pour réajuster votre posture et prévenir des traumatologies **notamment dorsales**, améliore votre **bien-être corporel** et développe vos **capacités physiques**.

De la santé à la performance, le Pilates permettra à chacun de se construire un corps équilibré et solide.



Bodysculpt + step

Les jeudis de 20h à 21h30

1h de renforcement musculaire + 30 minutes de step

1ère séance
le 6 septembre 2018

Se munir d'un tapis de sol

au Foyer St. Ulrich de Wittersheim



Zumba à la salle des fêtes de Hochstett

Les mercredis

1ère séance le 12 septembre 2018

cours pour enfants (6 à 10 ans) de 17h45 à 18h30

cours pour adultes de 19h à 20h

Renseignements et inscriptions sur place
Contacter la section :
agfberstheim@gmail.com

www.agf07.fr
f Association Générale des Familles du Bas Rhin
@agf_du_bas_rhin



Association Générale des Familles du Bas Rhin
www.agf07.fr

Imprimé par SOSTRALIB - 1 rue de l'Uraniun - 67800 Bachheim - 03 88 04 17 24 - Ne pas jeter sur la voie publique





Pour la troisième année consécutive, notre commune a participé le 24 mars au nettoyage de printemps organisé par le CAH.

Nous étions onze volontaires munis de gants, de sacs poubelles et de gilets jaunes ! Le ramassage s'est déroulé de la RD419 depuis le calvaire jusqu'au carrefour des trois croix ainsi que sur la route départementale direction Wintershouse. Il y avait malheureusement encore de nombreux déchets sur tout le trajet.

Nous remercions les bénévoles (Marie-Paule, Caroline, Roland, Bernard, Antoine, Daniel, Daniel, Yves, Cyril, Régis et Clément) qui ont bien voulu consacrer du temps pour le nettoyage de printemps.

Il existe quatre déchèteries que les habitants de Hochstett peuvent utiliser :

- Une à Berstheim
- Une à Schweighouse-sur-Moder
- Deux à Haguenau

L'incivilité est encore très présente. Nous ne protégeons pas assez notre planète, pourtant chacun de nous devrait retenir cette phrase tirée d'un proverbe africain :

**« NOUS N'HERITONS PAS DE LA TERRE DE NOS PARENTS,
NOUS L'EMPREINTONS
A NOS ENFANTS. »**



Le très haut débit à Hochstett



Les travaux de déploiement de la fibre optique sont terminés à **Hochstett**.

Le réseau s'ouvrira à la commercialisation au premier trimestre 2019. Chacun pourra désormais souscrire un abonnement pour bénéficier de débits Internet inégalés.

ROSACE, société en charge de ce réseau fibre optique, organise une réunion publique d'information à l'attention des habitants et des entreprises, pour présenter les modalités pratiques de raccordement de chaque foyer, les avantages de la fibre optique et les offres commerciales le :

Jeudi 24 Janvier 2019 à 19h00 à La salle polyvalente de HUTTENDORF

Les Fournisseurs d'Accès Internet, qui proposent différentes formules d'abonnement au réseau, seront présents.

Retrouvez tous les renseignements pratiques relatifs à **ROSACE** – La fibre optique en Alsace sur le nouveau site Internet : www.rosace-fibre.fr

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient enfin une réalité.

Attention : le prestataire **ORANGE** n'est pas intéressé par les communes rurales et n'intervient qu'en milieu urbain, comme à Haguenau par exemple.

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

ROSACE
La fibre optique en Alsace

L' ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE

Réunion Publique Très Haut Débit Fibre
LE JEUDI 24 JANVIER 2019 A 19H
SALLE POLYVALENTE
140 ROUTE DE BRUMATH
67 270 HUTTENDORF

Avec le soutien de
UNION EUROPÉENNE

Plan France
Très Haut Débit
REPUBLIQUE FRANÇAISE





Naissances

- **Clara WENDLING**, née le 22 janvier 2018, fille de Cyril WENDLING et de Elodie GASS
- **Solveig HUBERT**, née le 6 mai 2018, fille de David HUBERT et de Coralie MISSBURGER
- **Alexandre EHRMANTRAUT**, né le 13 novembre 2018, fils de Diego EHRMANTRAUT et de Dorothee BUSCH
- **Loraine PARPINEL**, née le 4 décembre 2018, fille de M Serge PARPINEL et de Natacha AMAGLO



Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

Grands Anniversaires



Antoine OSTER
80 ans
Le 3 juin 2018



Lucie KNAB
80 ans
Le 18 août 2018



Marie-Thérèse FREY
85 ans
Le 3 juillet 2018

Nous renouvelons tous nos vœux de bonheur aux heureux jubilaires et leurs souhaitons de vivre encore beaucoup de grands moments comme ceux-là.

Mariage



- **André FERRER et Marie-José LANDRE**, le 7 avril 2018

Pacs



- **Hervé SCHENK et Cathie KLEIN**, le 24 mai 2018

Noces d'Or

- **Joseph GOMMENGINGER et Gabrielle PAULUS** 21 avril 2017

Toutes nos félicitations à ces trois couples.



Lundi : 14 h – 18 h
Jeudi et vendredi : 8 h – 12 h
Tél.: 03 88 51 62 39

Email : mairie.de.hochstett@orange.fr

Site Internet : www.hochstett.fr

Toutes vos démarches administratives sur le web : www.service-public.fr